L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 20 MARS 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17oct—4im 12f

216 RUE Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine, chambres et pension. Famille française privée. 2 mars—3 sem

LE prix le plus élevé payé pour des meubles d'antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences. 40 rue Royale. 17 oct—1f

DEMANDES.

ON demande une cuisinière pour une petite famille. S'adresser au No 291 rue Royale. 20 mars—1f

ON demande—Une jeune femme blanche de confiance comme gardienne. Elle doit se présenter bien recommandée. 194 avenue Jackson. 13 mars—7 f

Le chroniqueur du *Monde illustré* publie quelques souvenir sur Alfred Arago, qui vient de mourir.

On peut dire qu'il avait fait de la gaieté, en quelque sorte, une profession. C'était pour lui une tâche quotidienne. Partout où il allait, avant que la maladie l'eût condamné au coin du feu, il semait, à pleines mains, les joyeuses plaisanteries.

Toujours il avait quelque histoire nouvelle à conter, quelque imitation désopilante à mettre en action.

Ah ! les bonnes soirées de rire que l'on passait avec lui chez Labiche et chez Augier, qui, tous deux, raffolaient de ses humoristiques récits.

Labiche et Augier s'esclaffaient comme de vrais gamins, et Arago redoublait de verve.

Parmi ses scènes les plus étonnantes, on se rappelle certain discours du maréchal Soult interpellé et montant à la tribune. Invariablement le vieux grognard commençait chaque partie de sa réplique par cette phrase :

"L'honorable préopinant a prétendu que j'avais fait retirer les couvertures à la garnison de Lyon. J'oppose à cette allégation le démenti le plus formel. Il est vrai que les couvertures ont été expédiées à Paris, mais...."

Suivait un développement au bout duquel :

"L'honorable préopinant a prétendu que j'avais infligé une punition à un colonel soupçonné de bonapartisme. J'oppose à cette allégation le démenti le plus formel. Il est vrai que, sur mon ordre, le colonel en question a été mis aux arrêts pendant trois mois, mais...."

C'était à se tordre.

Et Alfred Arago, intarissable, en avait des centaines dans son sac à drôleries. Entre autres, le plaidoyer d'un avocat réhabilitant son client qui avait volé, violé, tué et coupé en morceaux une femme de soixante treize ans. Celle-là arrachait des larmes à Labiche.

Rien n'était plus touchant que de voir ces hommes arrivés au déclin de la vie avoir un entrain de collégiens en vacances.

X. a mené joyeuse vie et s'est complètement ruiné. Il lui reste, il est vrai, un oncle très vieux, qui habite la province.

L'autre jour, une dépêche lui annonce la mort de ce vieillard.

X.. saute en wagon ; il arrive juste à temps pour entendre le notaire lire aux héritiers réunis la clause finale du testament :

"Quant à mon neveu X., dont les excès ont épuisé la santé, comme il ne peut tarder à me suivre, je lui lègue une place dans mon caveau."

Chargée de faire les provisions, la petite Louise entre chez l'épicier.

—Monsieur, donnez-moi du hareng, mais pas du tonneau qui est devant la boutique.

—Pourquoi, mon enfant ?

—Parce que..... (se tournant vers un gros chien qui s'éloigne) Toutou, lui sais pourquoi, hein !

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1892.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de notre correspondance, New York, un quart du billet No 28,439, tirage à numéro simple, classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quart qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 8 mars 1892 et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit quart au bureau de la compagnie.

H. STAGEZ,
Caissier Léon Quesnions & Co., Nlle-Orléans Lab.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 16 mars 1892.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet No 28,439, tirage à numéro simple, classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quart qui a gagné le premier lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 8 mars 1892 ; et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quart au bureau de la compagnie.

LOUIS HILKEN,
Pédoleon et Groch Avenue, Brooklyn, N. Y.
20 mars—1f

Avis.

$4,273 40

Nouvelle-Orléans, 19 mars 1892.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet de combinaison No 20 43 73, Classe 195, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Quatre Mille Deux Cent Soixante-Treize Piastres et Quarante Sous, et qu'il a reçu le 18 mars 1892 ; le dit billet ayant coûté la somme de vingt-cinq sous au bureau de F. A. Lombre 59 rue nad Bourgogne, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit billet au bureau de la compagnie.

MME E. QUINN, par P. QUINN,
Encaisseurs des rues Dorgenois et Palmyre
20 mars—1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

George Jurgens vs. John U. Jenny.
Même vs même. Même vs même. Même vs même. Même vs même.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 15,956, 15,957, 15,958, 15,959 et 15,160.—En vertu de cinq writs de fieri facias émis en les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après, par le défunt Jean E. Jenny, en les affaires No 79 rue Front, entre les rues Poydras et Lafaucheur, le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26me jour du mois de mars 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le contenu de la bouvette, etc., No 79 rue Front, entre les rues Poydras et Lafaucheur dans le Premier District de cette ville, et après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
15 mars—15 22 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de T. J. McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,362.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme T. J. McCarthy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'hérédité conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier

20 mars—20 25 26

Succession de Alfred Goldthwaite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,254—Division A—Attendu que George W. Nott a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Alfred Goldthwaite, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

11 mars—11 16 20

Succession de David S. Byron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,855—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des autres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu David S. Byron, décédé ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

11 mars—11 16 20

Succession de Frederick Good.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 80,830—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. R. Vinet, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

17mars—17 22 26

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 19 MARS—CLASSE No 166
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e
02	41	60	70	49	06	19	38	11	9	71	48	09 —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 19 mars 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus au tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT !

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.A.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres six mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nos résidens à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
Jos. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paie ront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, à qui seront présentés à nos comptoirs.

R M WALMSLEY, Pres La Nat Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. Pelican Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 AVRIL 1892.

GROS LOT :
$300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
35 Lots de	1,000,	35,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100,	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,600

PRIX DU BILLET :
Entier, $20 ; Demi, $10 ; Quart, $5 ; Dixième, $2 ; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 35 fractions de billets de $1 pour $30.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquels nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresser les mandats de poste et lettres à
PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Dans l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mèle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais nécessaires.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui est partie de la Constitution de l'Etat et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes frauduleux et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en traitant seul avec les BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et par d'autres, s'ils veulent le bénéfice du contrat.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif pour le compte de quiconque en a droit.

D'un lot de très vieux brandy, gin, cherry bounce, liqueurs fraîches assorties, cordiaux, etc.

—AUSSI—

D'un lot de meubles, verrerie et faïence,

IL sera vendu au plus haut et dernier enchérisseur pour du comptant, LUNDI, 21 mars 1892, à 10 heures A. M., à l'entrée du shérif, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20mars—20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif Civil.

Propriété commerciale de valeur, dans le centre de la ville, connue comme le

No 166 RUE GRAVIER,

Et traversant tout l'îlet, et faisant face à la rue Elysées, entre Marché Neuf et Robertson.

Cette propriété est bien située et comprend un bon loyer, et maintenant louée à bail au New Orleans Machine Co., Limité, jusqu'au 30 septembre 1892, à raison de $125 par mois.

(L'acquéreur, cependant, ayant le privilège de continuer le dit bail ou de le faire cancéler).

Mme Sylvanie R. Benégre vs Mme E. S. Weihaus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 85,027.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Union, Carondelet et St-Charles, désigné par le No trois, sur un plan dressé par H. Grant, ingénieur civil, approuvé par D. Howard, voyer, le 14 janvier 1857, déposé au bureau de R. Marks, ex notaire en cette ville, le 1er février 1857.

Le dit lot mesure, mesure américaine, vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Gravier, cent cinquante-cinq pieds cinq pouces de profondeur sur un côté cent cinquante-deux pieds six pouces de profond sur une ligne de division du lot No Deux, et vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Union.

Les bâtisses sur le dit lot étant connues comme le No 166 rue Gravier et le No 17 rue Union.

Acquis par la défanderesse par achat de Wm Phelps, d'après un acte pardevant S. Magner, en notaire 12 avril 1886 (Le titre est inscrit au Bureau des Hypothèques, Livre 90, folio 468).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 28 avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District.

Interdiction de Thomas W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,418—En vertu d'un writ de fieri facias, pour frais, contre Mme Olivia T. Bothick, épouse de Thomas W. Bothick, et en faveur de Charles F. Kiess, ci-devant, et aux droits de James A. Jones, sous-curateur, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, titres et dépendances, situés dans le Deux Ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Canal, Broad et Donaldson. Le dit lot désigné par le No 1 mesure 7 et 8 sur un plan fait par J. Community, date le 1er septembre 1854, et par A. Lelong de P. P. Labarre, ancien notaire, et mesure comme suit : Le lot No 7 contient trente-sept pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Bourgeonis, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Donaldson, cent vingt-six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles, et quarante et un pieds deux pouces et trois lignes de profondeur dans la ligne du Canal, et sur trente-sept pieds neuf pouces de face à la rue Bourgeonis, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Donaldson, cent vingt-six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles, et quarante et un pieds deux pouces et trois lignes de profondeur dans la ligne du Canal. Le lot No 8 mesure trente-sept pieds neuf pouces de face à la rue Bourgeonis, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Donaldson, cent vingt-six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles, et quarante et un pieds deux pouces et trois lignes de profondeur dans la ligne du Canal, et sur trente-sept pieds neuf pouces de face à la rue Bourgeonis, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Donaldson, cent vingt-six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles, et quarante et un pieds deux pouces et trois lignes de profondeur dans la ligne du Canal, et sur trente-sept pieds neuf pouces de face à la rue Bourgeonis, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Donaldson, cent vingt-six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles, et quarante et un pieds deux pouces et trois lignes de profondeur dans la ligne du Canal.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 28 avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District.

Interdiction de Thomas W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,418—En vertu d'un writ de fieri facias, pour frais, contre Mme Olivia T. Bothick, épouse de Thomas W. Bothick, et en faveur de Charles F. Kiess, ci-devant, et aux droits de James A. Jones, sous-curateur, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, titres et dépendances, situés dans le Deux Ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgeonis, Canal, Broad et Donaldson. Le dit lot désigné par le No 1 mesure 7 et 8 sur un plan fait par J. Community, date le 1er septembre 1854, et par A. Lelong de P. P. Labarre, ancien notaire, et mesure comme suit : Le lot No 7 contient trente-sept pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Bourgeonis, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Donaldson, cent vingt-six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles, et quarante et un pieds deux pouces et trois lignes de profondeur dans la ligne du Canal, et sur trente-sept pieds neuf pouces de face à la rue Bourgeonis, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Donaldson, cent vingt-six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles, et quarante et un pieds deux pouces et trois lignes de profondeur dans la ligne du Canal. Le lot No 8 mesure trente-sept pieds neuf pouces de face à la rue Bourgeonis, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Donaldson, cent vingt-six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles, et quarante et un pieds deux pouces et trois lignes de profondeur dans la ligne du Canal, et sur trente-sept pieds neuf pouces de face à la rue Bourgeonis, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Donaldson, cent vingt-six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles, et quarante et un pieds deux pouces et trois lignes de profondeur dans la ligne du Canal.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 28 avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif Civil.

Propriété commerciale de valeur, dans le centre de la ville, connue comme le

No 166 RUE GRAVIER,

Et traversant tout l'îlet, et faisant face à la rue Elysées, entre Marché Neuf et Robertson.

Cette propriété est bien située et comprend un bon loyer, et maintenant louée à bail au New Orleans Machine Co., Limité, jusqu'au 30 septembre 1892, à raison de $125 par mois.

(L'acquéreur, cependant, ayant le privilège de continuer le dit bail ou de le faire cancéler).

Mme Sylvanie R. Benégre vs Mme E. S. Weihaus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 85,027.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Union, Carondelet et St-Charles, désigné par le No trois, sur un plan dressé par H. Grant, ingénieur civil, approuvé par D. Howard, voyer, le 14 janvier 1857, déposé au bureau de R. Marks, ex notaire en cette ville, le 1er février 1857.

Le dit lot mesure, mesure américaine, vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Gravier, cent cinquante-cinq pieds cinq pouces de profondeur sur un côté cent cinquante-deux pieds six pouces de profond sur une ligne de division du lot No Deux, et vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Union.

Les bâtisses sur le dit lot étant connues comme le No 166 rue Gravier et le No 17 rue Union.

Acquis par la défanderesse par achat de Wm Phelps, d'après un acte pardevant S. Magner, en notaire 12 avril 1886 (Le titre est inscrit au Bureau des Hypothèques, Livre 90, folio 468).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 28 avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif pour le compte de quiconque en a droit.

D'un lot de très vieux brandy, gin, cherry bounce, liqueurs fraîches assorties, cordiaux, etc.

—AUSSI—

D'un lot de meubles, verrerie et faïence,

IL sera vendu au plus haut et dernier enchérisseur pour du comptant, LUNDI, 21 mars 1892, à 10 heures A. M., à l'entrée du shérif, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20mars—20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif Civil.

Propriété commerciale de valeur, dans le centre de la ville, connue comme le

No 166 RUE GRAVIER,

Et traversant tout l'îlet, et faisant face à la rue Elysées, entre Marché Neuf et Robertson.

Cette propriété est bien située et comprend un bon loyer, et maintenant louée à bail au New Orleans Machine Co., Limité, jusqu'au 30 septembre 1892, à raison de $125 par mois.

(L'acquéreur, cependant, ayant le privilège de continuer le dit bail ou de le faire cancéler).

Mme Sylvanie R. Benégre vs Mme E. S. Weihaus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 85,027.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Union, Carondelet et St-Charles, désigné par le No trois, sur un plan dressé par H. Grant, ingénieur civil, approuvé par D. Howard, voyer, le 14 janvier 1857, déposé au bureau de R. Marks, ex notaire en cette ville, le 1er février 1857.

Le dit lot mesure, mesure américaine, vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Gravier, cent cinquante-cinq pieds cinq pouces de profondeur sur un côté cent cinquante-deux pieds six pouces de profond sur une ligne de division du lot No Deux, et vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Union.

Les bâtisses sur le dit lot étant connues comme le No 166 rue Gravier et le No 17 rue Union.

Acquis par la défanderesse par achat de Wm Phelps, d'après un acte pardevant S. Magner, en notaire 12 avril 1886 (Le titre est inscrit au Bureau des Hypothèques, Livre 90, folio 468).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 28 avril 4 11 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE
Pour Effectuer un Partage.

L'élégante et aristocratique résidence No 281 avenue Esplanade, avec de grands et jolis terrains s'étendant aux deux rues Kerlerec et Roman.

Le vaste magasin en briques à trois étages, No 95 rue Decatur, entre St Louis et Conti.

La jolie résidence en bois avec trains spacieux et bien ombragés, formant le coin sud-ouest des rues Champs-Elysées et Robertson, ensemble avec une rangée de résidences simples, à deux étages avec écuries, coin des rues Français et Robertson.

L'élégant cottage moderne en bois, nouvellement bâti, à deux corps de logis.

Nos 224 et 234 1/2 et 236 rue Champs-Elysées, entre Villeré et Robertson.

La jolie résidence en bois nouvellement bâtie, No 250 rue Champs Elysées, encoignure sud-est Robertson.

Dans l'affaire de Mme Marie Madeleine Carré, veuve de James J. Reiss et als.

—VS.—

Les mineurs Olivier Reiss et James Henry Rolling et Louis McGinn Rolling.

Nos 24,719—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 février 1892 et signé le 9 mars 1892 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus décrite, les propriétés de valeur ci-après désignées, à savoir :

1° La jolie et splendide résidence No 281 Avenue de l'Esplanade, entre Roman et Prieur, bâtie sur un lot de terre de trente-six pieds six pouces de front sur Esplanade, sur une profondeur de 180 pieds environ, avec de larges galeries de façade avec des belles cornuches, large corridor au centre, salons doubles, vastes chambres à coucher, salle à manger, chambre à bain, cuisine, chambres pour domestiques, grande cuisine en aile, deux étages, cour derr. 4 chambres cabinet, etc., écurie, dépendance et 3 grandes cuves en cèdre ; hydrons fournissant une grande quantité d'eau dans les dépendances et les domestiques ; la résidence est située dans le centre d'un riche jardin, bien arrangé, quantité de grands et anciens arbres, arbustes, plantes, terres des allées en pierre et en shillinger. Le terrain est spécial, avant une long. de 180 de plus de 150 pieds sur l'avenue Esplanade, s'étendant en travers de la rue Kerlerec dans le fond et ayant une ouverture sur la rue Roman et sont décrits comme suit, à savoir :

1° Un certain lot de terre situé dans la troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Villeré, anciennement Girod, et Robertson, anciennement Bellevue, mesurant 124 pieds de face à la rue Champs Elysées, la même façade rue Française sur une profondeur de 210 pieds et face à la rue Robertson et entre lignes parallèles et s'étendant à la rue Champs Elysées.

Les améliorations sont très vastes et comprennent : 1 grande maison de 2 étages, bois, dedans en bois, couverte en ardoises, coin sud-ouest des Champs-Elysées et la rue Robertson, la maison de la banquette et des lignes du terrain par un spacieux et bien orné jardin entouré d'un élégant entourage en fer, avec des allées de briques, des pelouses, des vases, porcelaines et plantes d'arbres, rue trelliés, plantes rares, plusieurs beaux pecaniers de rapport, environ cent, orangers nutriers, pêchers, figuiers, pruniers, etc. La résidence est située à 2 pieds au-dessus du niveau de la rue, hauteur, ensuite d'une galerie au rez-de-chaussée et autre à l'étage chaque côté et divisée en une grande salle de réception et salle à manger, 1 à deux arrières et arrangements en rez-de-chaussée, 4 chambres et 2 cabinets dans la salle principale et 4 chambres dans la bâtisse du fond, une 5ème chambre à coucher, jardin dans le fond avec des allées à pratiquer, bric-à-brac, 1 grande maison de jardinier et un bâtiment détaché avec deux chambres.

Et, secondement un lot de construction comprenant un cottage en bois, coin des rues des Français et Roman, ayant une galerie de façade à chambres derrière, 2 chambres au dessus de la cuisine, une cour de derrière, etc.

Deux lots de cottages en bois de chacun trois chambres, une allée à côté et une allée dans la cour de derrière. Une résidence à deux étages, en bois, avec 4 chambres, une citerne, une allée, une cour de derrière et une grande écurie avec une porte cochère et cour. Cette propriété offre une occasion d'acheter une résidence extrêmement confortable avec de dépendances d'un bon rapport, et un lot de terre des ces environs, ou de deux dernières.

2° Ces modernes résidences nouvellement bâties, très attrayants, dites Queen Ann Cottage, Nos 232, 234 1/2, 236 et 238 1/2, rue des Champs-Elysées, entre les rues Robertson et Villeré, en arrière du trottoir, ayant chacune galerie de face, salons, salles à manger, chambres à coucher, chambre à bain, lieu d'aisance en porcelaine, cuisine, un jardin de façade, une cour derrière et allées pavées en Schillinger. Les chambres sont toutes joliment décorées, il y a des lampes installées dans chacune des résidences. Les lots adjacents sont les suivants : Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Villeré (autrefois Girod) et Robertson (autrefois St Jean-Baptiste), désignés par les numéros 5 et 6 sur un plan dressé par Rillieux & Co., voyer, le 9 août 1826 et mesurant chacun, conformément au dit plan, 27 pieds 6 pouces de front sur la rue des Champs-Elysées, sur 141 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et ensuite :

Un autre certain terrain dans les mêmes districts et ville que ceux ci-dessus décrits Nos 5 et 6 et désigné par le No 7 sur un plan dressé par Rillieux & Co. susdit, ayant 28 pieds 10 pouces sur la rue Français, sur 141 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et ensuite :

Un autre certain terrain dans les mêmes districts et ville que ceux ci-dessus décrits Nos 5 et 6 et désigné par le No 8 sur un plan dressé par Rillieux & Co. susdit, ayant 28 pieds 10 pouces sur la rue Villeré, sur 141 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et ensuite :

Un autre certain terrain dans les mêmes districts et ville que ceux ci-dessus décrits Nos 5 et 6 et désigné par le No 9 sur un plan de G. E. Dumas, en date du 10 février 1840, et mesurant 27 pieds 2 pouces 1 ligne de façade sur Constance, sur 126 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Près de chaux, 4 acres, de marches d'église et 4 acres de cimetière, et ainsi qu'un vaste espace d'un côté et à l'arrière, permettant d'y faire de nouvelles annexes ou jardin et grand terrain en sus est désigné par le No 9 sur un plan de G. E. Dumas